RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

○ Réclamation	: contact@mupras.com
○ Prise en charge	: pec@mupras.com
○ Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge
Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

---

MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

N° W19-578545

53673

MUPRAS ACCUEIL 29 DEC 2020

MUPRAS 28 DEC. 2020

☐ Maladie ☐ Dentaire ☐ Optique ☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : [illegible]63 Société : RAM

☑ Actif ☐ Pensionné(e) ☐ Autre :

Nom & Prénom : BAHRI MOHAMED

Date de naissance : 10-11-70

Adresse : 39 2 EL KHEIR SIDI MAAROUF

Tél. : 0665307725 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. AM[illegible] Fatima
Ophtalmologue
Rés. Louna 1 - Etg. 1 - N° 2
en face Boulevard Sidi Maarouf
Tél.: 05 22 [illegible]

Date de consultation : /

Nom et prénom du malade : Bahri Mohamed Age:

Lien de parenté : ☑ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant

Nature de la maladie : Affection oculaire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CA **Le :** 22/12/2020

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Cœfficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21/12/2020	C Echo		300DH	INP : 091032532

Dr. … Fatima
…iologue
… Etg. 1 - N°2
… Sidi Maârouf
… Jamaâ Al Adarissa
… 22 78 45 46 - INPE 091032532

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE … SIDI MAAROUF … CASABLANCA	24/12/20	1698.0

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
Cabinet d'Orthoptie - d'Electrophysiologie HIDA Siham Ep. Dekkak … Bd. Zerktouni … CASABLANCA … 06 61 58 20 77 - Tél : 05 22 22 91 10	22.12.2020		CV			500DH

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES

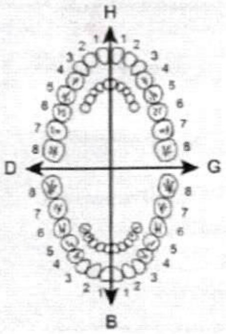

Dents Traitées		Nature des Soins	Cœfficient

INP : ☐☐☐☐☐☐☐☐☐

CŒFFICIENT DES TRAVAUX ☐

MONTANTS DES SOINS ☐

DEBUT D'EXECUTION ☐

FIN D'EXECUTION ☐

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H	
	25533412	21433552
	00000000	00000000
D		G
	00000000	00000000
	35533411	11433553
	B	

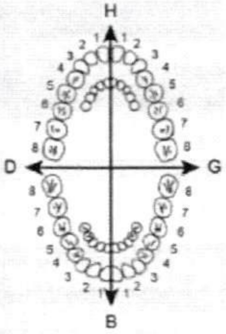

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

CŒFFICIENT DES TRAVAUX ☐

MONTANTS DES SOINS ☐

DATE DU DEVIS ☐

DATE DE L'EXECUTION ☐

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. FATIMA AMIR

Spécialiste en chirurgie et maladies des yeux

- Lauréate de la faculté de Médecine et de pharmacie Casablanca
- Ancienne interne au CHU Ibn Rochd de Casablanca
- Ex Ophtalmologue à l'Hôpital 20 Août Casablanca
- Ex Chef de service d'Ophtalmologie à l'hôpital Hassan II Khouribga
- Ex Ophtalmologue à l'Hôpital Sekkat
- Membre de la société française d'Ophtalmologie

• • •

- **Chirurgie de Cataracte par Phacoémulsification**
- **Chirurgie de Glaucome, Chirurgie de Strabisme**
- **Chirurgie réfractive (Lasik) - Ophtalmo-pédiatrie**
- **Laser - Angiographie rétinienne - OCT - Echographie Oculaire...**

الدكتورة فاطمة عامر

طبيبة اختصاصية في طب وجراحة العيون

- خريجة كلية الحسن الثاني للطب والصيدلة
- طبيبة داخلية سابقا بالمستشفى الجامعي ابن رشد
- طبيبة عيون سابقا بمستشفى 20غشت
- رئيسة قسم طب العيون سابقا بمستشفى الحسن الثاني خريبكة
- طبيبة عيون سابقا بمستشفى السقاط
- عضو الجمعية الفرنسية لطب وجراحة العيون

• • •

- متخصصة في جراحة الجلالة وتصحيح النظر بالليزر من جامعة السربون بباريس
- متخصصة في علاج أمراض شبكة العين من جامعة السربون بباريس
- متخصصة في علاج وجراحة الحول وطب عيون الأطفال من جامعة نانت بفرنسا

طبيبة مرخصة لأداء
الشواهد الطبية
لرخصة السياقة

- Diplômée en imagerie et maladies retiniennes à la faculté de médecine Lariboisière (Paris Sorbonne)

urgie

usification

ulouse III

trique
et strabologie avancée à la faculté de médecine Nantes

- Diplômée en Adaptation de lentilles de contact à l'Université Bordeaux II

INPE 091032532

CARTEOL L.P. 2%
Collyre 3ml
ZENITH PHARMA
PPV : 84,90 DHS
AMM N° 47/19/DMP/21/NR

CARTEOL L.P. 2%
Collyre 3ml
ZENITH PHARMA
PPV : 84,90 DHS
AMM N° 47/19/DMP/21/NRQ

Casablanca, le 22-12-23 الدارالبيضاء، في

Ordonnance

M' Balhi Md.

1/ Monoprost

1fl / 1 g - le 1 H

(n=1)

2/ Carteol LP 2%

1fl / 1 g - 8 H

84,90 x2

169,80

PHARMACIE SIDI MAAROUF
EL BAGHLI
SIDI MAAROUF . CASABLANCA

تجزئة لبنى 1، إقامة لبنى رقم 1 طريق 1100 - سيدي معروف (أمام مسجد الأدارسة)
الهاتف : 14 03 03 45 06 / 46 45 78 22 05 - البريد الإلكتروني: docteuramirfatima@gmail.com

Dr. FATIMA AMIR

Spécialiste en chirurgie et maladies des yeux

- Lauréate de la faculté de Médecine et de pharmacie Casablanca
- Ancienne interne au CHU Ibn Rochd de Casablanca
- Ex Ophtalmologue à l'Hôpital 20 Août Casablanca
- Ex Chef de service d'Ophtalmologie à l'hôpital Hassan II Khouribga
- Ex Ophtalmologue à l'Hôpital Sekkat
- Membre de la société française d'Ophtalmologie

• • •

- **Chirurgie de Cataracte par Phacoémulsification**
- **Chirurgie de Glaucome, Chirurgie de Strabisme**
- **Chirurgie réfractive (Lasik) - Ophtalmo-pédiatrie**
- **Laser - Angiographie rétinienne - OCT - Echographie Oculaire...**

الدكتورة فاطمة عامر

طبيبة اختصاصية في طب وجراحة العيون

- خريجة كلية الحسن الثاني للطب والصيدلة
- طبيبة داخلية سابقا بالمستشفى الجامعي ابن رشد
- طبيبة عيون سابقا بمستشفى 20غشت
- رئيسة قسم طب العيون سابقا بمستشفى الحسن الثاني خريبكة
- طبيبة عيون سابقا بمستشفى السقاط
- عضو الجمعية الفرنسية لطب وجراحة العيون

• • •

- متخصصة في جراحة الجلالة وتصحيح النظر بالليزر من جامعة السربون بباريس
- متخصصة في علاج أمراض شبكة العين من جامعة السربون بباريس
- متخصصة في علاج وجراحة الحول وطب عيون الأطفال من جامعة نانت بفرنسا

طبيبة مرخصة لأداء الشواهد الطبية لرخصة السياقة

- Diplômée en imagerie et maladies retiniennes à la faculté de médecine Lariboisière (Paris Sorbonne)
- Diplômée en Chirurgie réfractive et Phacoémusification à l'université de Toulouse III
- Diplômée en ophtalmologie-pédiatrique et strabologie avancée à la faculté de médecine Nantes
- Diplômée en Adaptation de lentilles de contact à l'Université Bordeaux II

INPE 091032532

Casablanca, le 2.1-12-2020 الدارالبيضاء، في

Ordonnance

Mr Bahri. Nol.

CV automatisé

Dr. AMIR
Ophtalmologue
Rés. Loubna 1 - Etg. 1 - N° 2
Boulevard Sidi Maârouf
en face de Jamaâ Al Adarissa
Tél : 05 22 78 45 46 - INPE : 091032532

Cabinet d'Orthoptie - d'Electrophysiologie
HIDA Siham Ep. Dekkak
41, Bd. Zerktouni - CASABLANCA
GSM : 06 [illegible] - Tél : 05 22 22 91 10

HIDA SIHAM
Cabinet d'Orthoptie-d'Electrophysiologie

Casablanca le 22-12-2020

Facture :

Mr BAHRI Mohamed

Désignation	Montant
Champ visuel	500,00DH
Arrêté la présente à la somme de :	500,00DH
Cinq cents dirhams	

Cabinet d'Orthoptie - d'Electrophysiologie
HIDA Siham Ep. Dekkak
41, Bd. Zerktouni - CASABLANCA
GSM : 06 61 59 20 77 - Tél : 05 22 22 91 10

41 Bd Zerktouni-Res lisstikrar 4éme étage (à côté Marché des Fleurs)-Casablanca
Tel : 0522 22 91 10-E-mail :hidasiham9@gmail.com
Patente :N°34100946-IF :N° 41700946-ICE001923820000069

HIDA SIHAM
ORTHOPTISTE
41, Boulevard zerktouni
(Res lisstikrar)
Tel : 022 22 91 10

Casablanca, le : 22-12-2020

Chère docteur,

L'examen du champ visuel de **Mr BAHRI Mohamed**, âgé de 50 ans montre au test de seuil central 24-2 avec correction:

Pour l'œil droit :

- Absence de déficits.
-Indices globaux normaux.
-Seuil fovéal à 34dB.
-Test d'hémichamp glaucomateux=Dans les limites normales.

Pour l'œil gauche :

- Absence de déficits.
-Indices globaux normaux.
-Seuil fovéal à 34dB.
-Test d'hémichamp glaucomateux=Dans les limites normales.

Conclusion :

Donc l'examen du CV au seuil 24-2 est normal ODG.

En vous remerciant de votre confiance,

Cabinet d'Orthoptie - d'Electrophysiologie
HIDA Siham Ep. Dekkak